

Business France

**77, Boulevard Saint-Jacques
75998 Paris Cedex 14**

**Mise en concurrence par appel d'offres ouvert
« Prestations de traduction et d'interprétariat »**

Lot 1 – Prestations de traduction

**MARCHE N° AO26.07.02
N°JOUE 533298-2026**

Acte d'Engagement (AE)

Le présent Acte d'Engagement (AE) comporte 10 pages numérotées de 2 à 10.

TYPE DE MARCHE : Marché de service

REFERENCE DU MARCHE : n° AO26.07.02 ; N°JOUÉ 533298-2026

ETABLISSEMENT PUBLIC : Business France
77 Boulevard Saint-Jacques
75 998 Paris Cedex 14

TYPE D'ETABLISSEMENT : Etablissement Public Industriel et Commercial
(EPIC)

TITULAIRE :
.....
.....

OBJET DU MARCHE :

ORDONNATEUR : Monsieur Louis Magueritte
Directeur Général

AGENT COMPTABLE : Christophe LE BAUT

TYPE DE PROCEDURE : Appel d'offres ouvert (AO)

LOT CONCERNÉ : N°1

SOMMAIRE

ARTICLE 1	OBJET DU MARCHÉ	4
ARTICLE 2	PRISE D'EFFET - DUREE DU MARCHÉ.....	4
ARTICLE 3	CO-CONTRACTANT(S) DE BUSINESS FRANCE	4
ARTICLE 4	ENGAGEMENT DU OU DES TITULAIRE(S)	7
ARTICLE 5	DOCUMENTS CONTRACTUELS	8
ARTICLE 6	SIGNATURE PAR LE TITULAIRE.....	8
	ARTICLE 6.1 Signature du marché par le Titulaire ayant soumissionné à titre individuel	8
	Article 6.2. Signature du marché par le Titulaire ayant soumissionné dans le cadre d'un groupement	9
	6.2.1. Signature par le seul mandataire du groupement.....	9
	6.2.2. Signature par l'ensemble des cotraitants.....	9
ARTICLE 7	DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	10

ARTICLE 1 OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objectif la réalisation de prestations liées à la traduction et à l'adaptation de documents, ainsi que la transcription et l'adaptation de bandes audio, édités pour ou par l'entité souscriptrice, en langues étrangères, pour le compte de Business France.

ARTICLE 2 PRISE D'EFFET - DUREE DU MARCHÉ

Le marché prend effet à la date de sa notification pour une durée d'un an renouvelable trois (3) fois par tacite reconduction sauf dénonciation notifiée trois (3) mois avant l'échéance contractuelle pour l'entité souscriptrice et six (6) mois avant l'échéance contractuelle pour le ou les Contractant(s), par l'une des Parties à l'autre Partie, par lettre recommandée avec accusé de réception.

La dénonciation n'a pas à être motivée. À l'issue de la quatrième année, le marché prend fin de plein droit à la date anniversaire de sa notification.

Les bons de commandes ne peuvent être émis que pendant la durée de l'accord-cadre. Toutefois, leur exécution pourra être poursuivie au-delà de la période de validité de l'accord-cadre, dans les conditions de l'article R.2162-5 du code de la Commande publique. Ce dépassement devra rester raisonnable afin de ne pas prolonger abusivement le contrat et être conforme aux délais habituels de mise en œuvre par la profession concernée pour la réalisation de la prestation.

Les bons de commande émis avant la date d'échéance de la durée de l'accord-cadre demeurent exécutoires, dans les conditions prévues par les pièces contractuelles, les clauses de l'accord-cadre demeurant en vigueur pour les seuls besoins de l'exécution de ces bons de commande.

ARTICLE 3 CO-CONTRACTANT(S) DE BUSINESS FRANCE

Article 3.1. Identification du Titulaire ayant soumissionné à titre individuel

Identification de l'opérateur économique (intitulé complet de la forme juridique de la société : entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, ...) :

Au capital de : €

Ayant son siège social à l'adresse suivante) :

.....
.....

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. sous le numéro :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) (à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat) :

Code d'activité économique principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers :

Ayant pour représentant légal dûment habilité à signer les présentes (nom, prénom et qualité) :

.....
.....

Article 3.2. Identification du Titulaire ayant soumissionné dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises

3.2.1. Composition du groupement

1) Mandataire du groupement

Identification de l'opérateur économique (intitulé complet de la forme juridique de la société : entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, ...) :

Au capital de : €

Ayant son siège social à l'adresse suivante) :

.....
.....

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. sous le numéro :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) (à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat) :

Code d'activité économique principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers :

Ayant pour représentant légal (nom, prénom et qualité) :

.....
.....

2) Cotraitant n° 2

(A reproduire pour chaque cotraitant)

Identification de l'opérateur économique (intitulé complet de la forme juridique de la société : entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, ...) :

Au capital de : €

Ayant son siège social à l'adresse suivante) :

.....
.....

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. sous le numéro :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) (à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat) :

Code d'activité économique principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers :

Ayant pour représentant légal (nom, prénom et qualité) :

.....
.....

3.2.2. Nature du groupement, qualité du mandataire et répartition des prestations

Pour l'exécution du marché,

le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

Le mandataire désigné est :

(Cocher la case correspondante)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

Paie ment

☐ *Paie ment global au mandataire*
individualisé à chaque cotraitant

OU

☐ *Paie ment*

(Les membres du groupement indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser)

Désignation des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

ARTICLE 4 ENGAGEMENT DU OU DES TITULAIRE(S)

Après avoir pris connaissance de tous les documents de la consultation, tels que visés à l'article 5 des présentes

le Titulaire ou les Titulaires, tels que décrit à l'article 3 du présent Acte d'Engagement, s'engage(nt) sans réserve :

(Cases obligatoires à cocher)

- ☐ à exécuter les prestations du marché conformément aux stipulations de l'ensemble des documents contractuels ;
- ☐ aux prix indiqués dans l'Annexe Financière remise dans l'offre.

ARTICLE 5 DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le présent marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante :

- Le présent Acte d'Engagement (AE) ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et leurs annexes ;
- La définition du besoin envoyée par Business France dans le cadre de la passation des marchés subséquents ;
- Les Conditions Générales d'Achat et de Paiement de Business France (CGAP);
- L'offre du Contractant dans le cadre du présent marché (ainsi que les réponses apportées par le Contractant après des demandes de précisions émises par Business France) ;

En cas de contradiction entre les clauses de ces différents documents, celles-ci prévalent dans l'ordre énuméré ci-dessus.

Le Contractant ne peut se prévaloir dans l'exercice de sa mission, d'une quelconque ignorance des lois, décrets, arrêtés, règlements, circulaires, tous textes administratifs nationaux ou locaux applicables dans le cadre de l'exécution du présent marché et, d'une manière générale, de tout texte ou de toute réglementation intéressant son activité pour autant que ces textes soient d'ordre public ou qu'ils suppléent au silence des autres pièces contractuelles.

Le Contractant s'engage en ce sens auprès du pouvoir adjudicateur par la remise de son offre et la signature du présent Acte d'Engagement.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à des prestations similaires, dans les conditions fixées aux articles R.2122-1 à R.2122-11 du Code de la commande publique.

ARTICLE 6 SIGNATURE PAR LE TITULAIRE

ARTICLE 6.1 Signature du marché par le Titulaire ayant soumissionné à titre individuel

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 6.2. Signature du marché par le Titulaire ayant soumissionné dans le cadre d'un groupement

6.2.1. Signature par le seul mandataire du groupement

Précision – A remplir lorsque le mandataire a reçu mandat des autres co-traitants étant rappelé que, dans cette hypothèse, les pouvoirs émanant des autres membres du groupement devront avoir été produits à l'appui de la Lettre de Candidature.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

6.2.2. Signature par l'ensemble des cotraitants

Précision – A remplir par tous les membres du groupement en l'absence de mandataire habilité à engager le groupement. Il convient d'ajouter, au tableau ci-dessous, autant de lignes que de cotraitants.

Nom, prénom et qualité des signataires (*)	Désignation du cotraitant	Lieu et date de signature	Signature

(*) Les signataires doivent avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ARTICLE 7 DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

L'Acte d'Engagement est complété par l'annexe suivante :
Annexe financière - AO 26.07.02 - Lot 1 Traduction

Fait à le

Nom et fonction du pouvoir adjudicateur

Monsieur Louis Margueritté
Directeur Général